



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales (ci-après les « CG ») définissent les conditions et les modalités suivant lesquelles CENS, association enregistrée sous le numéro n°, dont le siège social à Ferrières en Bray, Lieu dit le forêt 76220, au 24 rue du bois roux - FRANCE (ci-après « CENS ») consent au Client, qui l'accepte, (ci-après le « Client »), une Formation issue de son catalogue Formations

Le Client et Cens sont respectivement individuellement désignés la « Partie » ou collectivement les « Parties ».

Toute commande ou participation à un stage implique l'adhésion entière et sans réserve du Client des présentes CG.

Le Client reconnaît que l'acceptation des présentes CG a pour conséquence d'écarter l'application de ses propres conditions générales d'achat.

### Définitions

Dans la suite des présentes CG et de tout autre document contractuel qui s'y rattache, les termes dont la première lettre figure en majuscule auront la signification suivante au singulier et au pluriel :

« Client » : co-contractant de CENS.

« Convention » : convention de Formation professionnelle conclue entre CENS et le Client.

« Compte Client » : compte du Client sur la Plateforme CENS, accessible par son identifiant ainsi que son mot de passe, et contenant ses informations personnelles ainsi que l'historique de son activité.

« Contenus » : contenu pédagogique physique (support de stage) ou dématérialisé (Visioformation, vidéo replay, VOD, modules elearning) ;

« Conditions Générales » ou « CG » : le présent document ;

« Données Personnelles » : les données personnelles collectées et traitées par CENS dans le cadre de la fourniture de la Plateforme et des Services ;

« Formation inter-entreprises » : Formation sur catalogue réalisée dans les locaux de CENS ou dans des locaux mis à sa disposition par tout tiers et/ou à distance.

« Formation intra-entreprise » : Formation réalisée sur mesure pour le compte du Client, exécutée dans ses locaux ou ceux De CENS, ou ceux de tout tiers et/ou à distance.

« Formation - Mixte » : Formation réalisée en présentiel et diffusée en direct ;(phygital)

« Visioformation » : Formation interactive assurée à distance et permettant au Client de la suivre depuis le lieu de son choix et sur un support numérique adapté (mobile, tablette ou ordinateur portable) ;

« Replay » : Enregistrement des Visioformation mis en ligne par CENS à l'issue de la Formation ;

« Partie(s) » : CENS et/ou le Client ;

« Politique de Confidentialité » : la politique de gestion des données personnelles des Clients de CENS,

« Règlement Intérieur applicable aux stagiaires de la formation » : le règlement intérieur de CENS, applicable à l'ensemble des stagiaires de la formation.

« Services » : Prestations et services pédagogiques fournis par CENS au Client, en présentiel et sur la Plateforme ;

Le Client est invité à lire attentivement ces CG, à les imprimer et/ou à les sauvegarder sur un support durable.

### Article 1 - Prix de vente

Le prix des Formations est indiqué en Euro Hors Taxes sur notre site internet [www.cens-avenir.com](http://www.cens-avenir.com)

### Article 2 - Offre

L'ensemble des Formations proposées par CENS est consultable en ligne sur le site [www.cens-avenir.com](http://www.cens-avenir.com)

#### 2.1 Formations en présentiel

CENS propose des Formations Inter-entreprises et des Formations Intra-entreprises en présentiel.

Les Formations Inter-Entreprises sont des Formations issues du catalogue de Formations De CENS réalisées au sein de ses locaux ou dans un lieu extérieur répondant aux exigences de l'accueil du public.

Les Formations Intra-entreprises sont par principe Réalisées dans les locaux du Client, ou dans un lieu extérieur répondant aux exigences de l'accueil du public ou encore dans les locaux de l'association.

#### 2.2 Formations à distance.

Formations dématérialisées proposées soit en direct (Visioformation, classe virtuelle, webinaire), soit de manière asynchrone (modules elearning, VOD et Vidéotheque).

### Article 3 - Modalités d'inscriptions et conditions de règlement

La demande d'inscription par le Client s'opère directement en ligne sur le site [www.cens-avenir.com](http://www.cens-avenir.com)

Dès la prise en charge de la demande d'inscription, un mail est adressé au Client. Ce mail ne vaut pas confirmation de l'inscription en Formation ; seule la conclusion d'une convention de formation ou, dans les cas prévus à l'article D.6353-1.II du Code du Travail, la validation d'un bon de commande ou d'un devis approuvé, permet de confirmer l'inscription à la dite formation. Par la suite, la convocation confirme la tenue de ladite Formation.

La convocation est accompagnée de la facture, lesquelles sont émises par CENS, et envoyées au Client lorsque le stage est confirmé.

Pour chaque Formation Inter-Entreprises dispensée par CENS, un nombre minimum et maximum de participants est admis ; les inscriptions pour une session donnée, cessent d'être retenues lorsque le nombre maximum est atteint.

Le règlement de la facture est à effectuer par le Client dès réception, par chèque, virement ou paiement en ligne, au bénéfice de CENS.

Le numéro de la facture doit être indiqué par le Client lors du règlement. Il faudra transmettre la preuve de paiement à CENS.

A défaut de règlement de la facture, ou à défaut de transmission de la preuve de paiement à CENS par le participant, au plus tard avant le début de la Formation, l'inscription du participant ne sera pas validée et celui-ci ne pourra pas accéder à la Formation.

S'il souhaite bénéficier d'une éventuelle prise en charge du stage par le financeur de la branche, le participant devra se rapprocher de celui-ci pour faire les démarches nécessaires. CENS ne sera tenu d'aucune obligation de le faire.

Sauf mention écrite contraire, les prix des stages sont des prix entendus en euros hors taxes, auxquels il convient d'ajouter la TVA applicable au jour de la facture ainsi que les autres éventuels impôts ou taxes applicables.

### Article 4 : Conditions de participation

Les participants aux Formations réalisées chez CENS sont tenus de respecter le règlement intérieur applicable aux stagiaires affiché dans les locaux du centre et sur le site Internet de CENS.

Si la Formation se déroule hors des locaux De CENS les participants sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil en plus de celui de CENS.

CENS aura notamment vocation à mettre en œuvre les dispositions du Règlement Intérieur applicable aux stagiaires à l'égard de tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait aux règles de discipline.

## Article 5 : Conditions d'annulation et report

Du fait de CENS :

5.1 En cas d'absence du formateur intervenant au titre d'un cas de force majeure, CENS s'engage aux meilleures diligences afin d'assurer la continuité de la Formation en remplaçant le formateur absent par un autre formateur aux compétences techniques et qualifications équivalentes.

Dans le cas où CENS ne parviendrait pas à assurer la poursuite de la Formation dans le cas de force majeure, il s'engage à reporter ladite Formation dans les meilleurs délais.

### 5.2. Force majeure

Dans le cadre de l'exécution des présentes CG, CENS ne sera pas tenue pour responsable en cas de manquement à l'exécution de ses obligations en raison de tout événement de force majeure.

Pour les besoins des présentes CG, la force majeure s'entend comme tout événement imprévisible, irrésistible et extérieur aux Parties au sens du droit et de la jurisprudence française. En cas de survenance d'un cas de force majeure, celui-ci aura pour effet de suspendre l'exécution des obligations de CENS, qui fera de son mieux pour en limiter les conséquences et qu'elle reprenne l'exécution des CG dès la disparition ou la cessation de l'événement ou des circonstances de force majeure.

5.3 CENS ne pourra conclure la convention de formation, ou valider le bon de commande, ou transmettre le devis, tant que le nombre de participants requis pour la tenue de la formation ne sera pas atteint.

Du fait du Client :

### 5.4 - Modifications à l'initiative du Client

Le Client reconnaît et accepte que pour être pris en compte, tout report, demande de modification ou annulation, doit être notifié par écrit (e-mail ou LRAR) à l'association dans les plus brefs délais.

### 5.5 Conditions de modification, d'annulation et report Formations individuelles

#### Formations courtes

Les préavis suivants commenceront à courir à compter de la date de notification envoyée par le Client :

Toute annulation ou report d'une Formation moins de dix (10) jours ouvrés avant la date prévue pour la session entraîne la facturation de celle-ci à hauteur de 50 % ;

Toute annulation ou report d'une Formation moins de cinq (5) jours ouvrés avant la date prévue pour la session entraîne la facturation de celle-ci à hauteur de 100 %.

#### Formations longues

Les préavis suivants commenceront à courir à compter de la date de notification envoyée par le Client :

Toute annulation ou report d'une Formation moins d'un (1) mois ouvrés avant la date prévue pour la session entraîne la facturation de celle-ci à hauteur de 50 % ;

Toute annulation ou report d'une Formation moins de quinze (15) jours ouvrés avant la date prévue pour la session entraîne la facturation de celle-ci à hauteur de 100 %.

## 5.6 Condition d'annulation et report Formations d'entreprises

#### Formations courtes

Toute annulation ou report peut être formulée par le Client par écrit, sans frais, si elle intervient au moins dix (10) jours ouvrés avant le début de la Formation.

En cas d'annulation ou report, par le Client moins de dix (10) jours ouvrés avant la date de la Formation les pénalités suivantes seront appliquées :

- 100% du coût de préparation prévu avant l'animation du stage ainsi que les pénalités éventuelles d'annulation d'une réservation de salle pour le cas où le client nous aurait confié la réalisation de cette prestation.
- 50% du coût total de la formation (animation, dossier pédagogique et frais de déplacements engagés) pour toute annulation entre 10 et 6 jours ouvrés,
- 100% du coût total de la formation (animation, dossier pédagogique et frais de déplacements engagés) pour toute annulation dans les 5 jours ouvrés.

#### Formations longues

Toute annulation ou report peut être formulée par le Client par écrit, sans frais, si elle intervient au moins un (1) mois ouvré avant le début de la Formation.

En cas d'annulation ou report, par le Client moins d'un (1) mois ouvré avant la date de la Formation les pénalités suivantes seront appliquées :

- 100% du coût de préparation prévu avant l'animation du stage ainsi que les pénalités éventuelles d'annulation d'une réservation de salle pour le cas où le client nous aurait confié la réalisation de cette prestation.
- 50% du coût total de la formation (animation, dossier pédagogique et frais de déplacements engagés) pour toute annulation avant 15 jours ouvrés,
- 100% du coût total de la formation (animation, dossier pédagogique et frais de déplacements engagés) pour toute annulation 15 jours ouvrés.

Il est précisé ici que les indemnités de dédit ou d'inexécution susvisées n'auront pas vocation à s'appliquer dans l'hypothèse où le Client justifierait de la survenance d'un cas de force majeure dûment reconnu.

L'annulation ou le dédit ne sera recevable que s'il/elle est effectué(e) sur le compte du stagiaire sur le site internet [www.cens-avenir.com](http://www.cens-avenir.com), ou par mail adressé à l'association.

### Article 6 – Règlement Intérieur applicable aux stagiaires de la formation professionnelle

Les Formations en présentiel sont régies par le Règlement Intérieur de CENS applicable aux stagiaires de la formation professionnelle. Le Client et/ou le stagiaire s'engage à en prendre connaissance et à faire en sorte qu'il soit strictement respecté. En acceptant les présentes Conditions Générales, le Client accepte également le règlement intérieur de CENS applicable aux stagiaires de la formation professionnelle.

### Article 7 : Informatique et libertés

Les informations qui sont demandées sont nécessaires au traitement de l'inscription par CENS.

CENS respecte rigoureusement la législation de protection de la vie privée et des données à caractère personnel de ses Clients et/ ou stagiaires.

CENS s'engage à mettre en œuvre les mesures adéquates pour assurer la protection des données à caractère personnel (ci-après les « Données ») et à traiter et utiliser de telles données dans le respect des dispositions issues du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, dite « Loi Informatique et libertés » (ci-après les « Dispositions applicables »).

Conformément à la réglementation, le Client et/ou le stagiaire dispose des droits d'accès aux données qui le concerne. Le Client et/ou le stagiaire peut demander la rectification, l'effacement, la portabilité de ses données personnelles ainsi qu'obtenir la limitation et l'opposition au traitement. Depuis la loi n°2016-1321 du 7 octobre 2016, le Client et/ou le stagiaire qui le souhaite à la possibilité d'organiser le sort de ses données après son décès.

Le Client et/ou le stagiaire peut exercer ses droits directement auprès de CENS (adresse électronique : Sandra.mondot@cens-avenir.com)

#### Article 8 - Données personnelles collectées

Les données personnelles collectées sont celles qui sont nécessaires à la bonne gestion de la Plateforme.

Plus précisément, les données personnelles peuvent être collectées de la manière suivante :

- Lors de la création du Compte Utilisateur par CENS sur la base des données transmises par l'Utilisateur,
- Lorsque l'Utilisateur fournit les informations relatives à ses membres ou salariés à CENS,
- Lorsque l'Utilisateur remplit volontairement des formulaires sur la Plateforme,
- Lors de l'utilisation de la Plateforme et de la visualisation des Contenus,
- Lorsque l'Utilisateur contacte CENS pour un problème avec la Plateforme ou toute autre raison.

Les données personnelles collectées peuvent être les suivantes : - Coordonnées et informations de l'Utilisateur et de ses salariés et membres (nom de l'Utilisateur, adresse mail, numéro de téléphone, âge/date de naissance, adresse...),

- Informations de connexion de l'Utilisateur (adresse IP, type de navigateur...),
- Détail des visites sur la Plateforme, notamment au moyen de cookies, ce qui inclut par exemple : quantité de données reçues, lieu de connexion, pages vues,
- Détail de l'utilisation de la Plateforme et des Contenus - Informations échangées sur la Plateforme.

#### Article 9 - Usage des données .

Ces données pourront être utilisées afin :

- d'informer les Utilisateurs des événements et Contenus futurs de CENS,
- de gérer et de permettre à l'Utilisateur d'utiliser la Plateforme et de visualiser les Contenus,
- de permettre d'administrer les Comptes Utilisateurs,
- de vérifier l'identité des Utilisateurs,
- de permettre le suivi Utilisateur en cas d'incident,
- d'obtenir un retour Utilisateur sur le service fourni,
- d'améliorer le service fourni,
- de notifier l'Utilisateur en cas de modification de la Plateforme ou des présentes CG.

Des cookies de session et de suivi d'activité peuvent également être déposés lors de la visite du site internet et des Plateformes afin d'améliorer l'expérience Utilisateur, d'établir des statistiques de fréquentation, de fournir un Compte Utilisateur, d'afficher des contenus adaptés, de mettre en œuvre des mesures de sécurité, d'adapter la Plateforme au terminal d'accès. L'Utilisateur dispose de la possibilité de refuser l'installation de cookies lors de sa première visite sur la Plateforme.

Les données ne seront jamais transmises à un tiers en l'absence d'accord préalable de l'Utilisateur.

Elles ne seront pas utilisées pour un autre usage que ceux listés au sein des présentes CG.

#### Article 10 : Propriété intellectuelle et droits d'auteur

CENS peut être amené à fournir au Client et/ou au stagiaire une documentation sur support papier et/ou dématérialisé. Cette documentation est adressée par courrier électronique à l'adresse indiquée par le Client et/ou le stagiaire, et/ou lors de la Formation sur clé USB et/ou sur un espace en ligne dédié.

Cette documentation ne peut, de quelque manière que ce soit, faire l'objet, même partiellement, de reproduction, représentation, prêt, échange ou cession, d'extraction totale ou partielle de données et/ou de transfert sur un autre support, de modification, adaptation, arrangement ou transformation sans l'accord préalable et exprès de CENS.

CENS bénéficie de la protection donnée par la loi au titre de la propriété intellectuelle. Le Client et./ou le stagiaire s'engage à ne pas faire directement ou indirectement de la concurrence à CENS, en cédant ou en communiquant les ressources pédagogiques reçues lors de la Formation.

CENS se réserve le droit de poursuivre toute personne qui contreviendrait à cette clause.

#### Article 11 : Application et Modification des Conditions Générales

CENS se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales en publiant une nouvelle version de ces dernières sur son site internet, en les notifiant aux Clients et/ou stagiaires par courriel ou une notification à leur connexion suivante sur le site internet.

En cas de refus des Conditions Générales modifiées, les Clients et/ou stagiaires peuvent mettre en œuvre leur droit de refus en procédant à la suppression de leur Compte Client. Le refus par le Client des Conditions Générales modifiées n'entraînera en aucune façon le remboursement des sommes réglées à CENS. En cas de refus des Conditions Générales modifiées, CENS pourra résilier les Services et supprimer le Compte Client, sans engager sa responsabilité.

Les Conditions Générales applicables à l'utilisation du site internet et aux Services sont les dernières qui ont été acceptées par le Client et/ou le stagiaire.

Les informations légales concernant l'Hébergeur et CENS, la collecte et le traitement des données personnelles et les conditions d'utilisation de la Plateforme sont fournies dans les présentes Conditions Générales, ainsi que les mentions légales du site internet.

#### Article 12 - Acceptation des Conditions Générales

L'utilisation du site internet et la fourniture des Services supposent l'acceptation sans réserve, par le Client et/ou stagiaire, de l'intégralité des présentes Conditions Générales, qui reconnaît du même fait en avoir pris pleinement connaissance.

Cette acceptation sera exprimée en cochant la case correspondant à la phrase d'acceptation des Conditions Générales lors d'une demande d'inscription par le Client, avec la mention « Je Reconnais avoir lu et accepté l'ensemble des conditions générales de vente ». Le fait de cocher cette case sur le site internet sera réputé avoir la même valeur qu'une signature manuscrite de la part du Client et/ou du stagiaire.

#### Article 13 : Durée des Conditions Générales

Les Conditions Générales entrent en vigueur à leur acceptation par le Client, pour toute la durée des Services mis à dispositions par CENS.

#### Article 14 : Capacité juridique

L'acceptation des présentes Conditions Générales supposent de la part des Clients et/ou stagiaires qu'ils jouissent de la capacité juridique nécessaire pour contracter.

Si l'acceptation des Conditions Générales se fait au nom d'une société ou autre personne morale, le Client et/ou stagiaire déclare et garantit avoir le droit d'engager ladite société ou autre personne

morale aux présentes Conditions Générales. Dans ce cas, le terme Client et/ ou stagiaire sera considéré être ladite société ou la personne morale et celle-ci sera tenue des obligations et responsabilités de ses salariés / membres.

Si CENS est informée qu'un Client et/ou un stagiaire ne dispose pas de la capacité juridique ou ne respecte pas les conditions d'inscription aux Services, son Compte Client pourra être immédiatement fermé, sans préavis et sans engager la responsabilité de CENS. Toute commande passée en l'absence de capacité juridique pourra également être annulée dans les mêmes conditions.

#### Article 15 - Respect de la législation

CENS respecte la réglementation française. En conséquence, CENS ne pourra être tenu responsable, si un Client situé hors du territoire français consulte son site internet ou utilise ses Services, en cas de non-respect des réglementations étrangères applicables. Les Clients et/ou stagiaires doivent notamment prendre connaissance des lois locales et nationales afin de s'assurer qu'ils respectent celles-ci en utilisant la Plateforme et les Services

#### Article 16 - Preuve

Les Parties acceptent que l'ensemble des communications électroniques, notamment courriel, fassent preuve entre elles. Le Client et/ou le stagiaire reconnaît notamment la valeur de preuve des systèmes d'enregistrement automatique de CENS et, sauf pour lui d'apporter une preuve contraire, il renonce à les contester en cas de litige.

#### Article 17 - Contestation

Loi applicable et juridiction compétente La loi applicable aux présentes est la loi française, quel que soit le pays d'origine du Client et/ ou du stagiaire.

Tout litige relatif à l'exécution ou l'interprétation des présentes Conditions Générales, non résolu à l'amiable entre les Parties, sera soumis au tribunal territorialement et matériellement compétent.

#### Article 18 - Indépendance

Aucune des Parties ne peut prendre un engagement au nom et/ou pour le compte de l'autre. En outre, chacune des Parties demeure seule responsable de ses actes, allégations, engagements, prestations, produits et personnels.

#### Article 19 : Mise à jour

Ces conditions générales de vente sont susceptibles d'être mises à jour en cours d'exercice. Elles sont consultables sur notre site internet et seule la dernière version sera applicable, sans autre formalité que leur mise en ligne

## CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION (CGU) DE LA PLATEFORME « VISIOFORMATION »

### Article 1 - Fonctionnement de la Plateforme de Visioformation

La Plateforme met à disposition des Clients et/ou stagiaires des Contenus réalisés, transmis et édités par CENS.

L'accès à la Plateforme est limité aux Clients et/ou stagiaires ayant souscrit et acheté les Services proposés par CENS. Seuls les Clients et/ou stagiaires disposant des identifiants de connexion communiqués par CENS pourront accéder à la Visioformation.

Le Client et/ou stagiaire a accès aux Contenus de la Plateforme pendant l'horaire stipulé dans la convocation pour la Visioformation (dans les limites fixées par les présentes Conditions Générales, notamment en matière de disponibilité de la Plateforme) jusqu'à la fin de sa Formation.

Puis, il aura accès par un lien au Replay pendant une durée de 7 jours à compter de l'issue de la Formation.

CENS pourra à sa discrétion prévoir également une date maximale de consultation des Contenus, et mettre fin à l'accès du Client sur la Plateforme une fois ce délai atteint.

### Article 2 – Accès à la Plateforme

CENS fournit au Client et/ou stagiaire les identifiants permettant l'accès à la Plateforme, dès réception du paiement avant la date prévue de début de Formation.

CENS fera ses meilleurs efforts pour permettre l'accès à la Plateforme avant le déroulement de la Visioformation, sans toutefois s'y engager.

L'accès à la Plateforme peut à tout moment être restreint par CENS ou l'Hébergeur de la Plateforme pour permettre la maintenance, la réparation ou la mise à jour de la Plateforme.

CENS ne s'engage toutefois pas à une quelconque obligation de niveau et qualité de service pour sa Plateforme, et fera uniquement ses meilleurs efforts afin de s'assurer que celle-ci soit accessible. CENS a fait appel à un Hébergeur qui s'assure de l'utilisation sécurisée de la Plateforme. Toutefois, face à la nature d'Internet, CENS ne peut garantir une sécurité absolue de la Plateforme et n'est tenu que d'une obligation de moyen.

L'Hébergeur appliquera et respectera les standards de l'industrie en matière de qualité et de sécurité pour héberger la Plateforme.

### 2.2. Contenus de la Plateforme

La mise à disposition des accès permet d'accéder aux Contenus de la Plateforme, dans les limites des Services commandés par le Client et/ou le stagiaire.

Les Contenus sont des Visioformations transmises en direct sur la Plateforme et du Replay de l'enregistrement de la Formation disponible pendant 7 jours.

Les Vidéos sont enrichies par CENS avec tous types de médias et supports : textes, autres vidéos, sons, visuels. Ces enrichissements font partie des Contenus.

CENS est libre de ses choix pédagogiques dans la création des Contenus, ce que le Client et/ou stagiaire reconnaît. Les Contenus sont réalisés de manière à permettre au Client et/ou stagiaire de se former d'une manière claire et logique. CENS n'engage pas sa responsabilité pour ses choix pédagogiques si ceux-ci ne correspondent pas aux attentes du Client et/ou du stagiaire.

La visualisation des Contenus suppose l'acceptation et le respect des conditions générales d'utilisation de la Plateforme et de l'Hébergeur. A défaut d'acceptation desdites conditions générales d'utilisation par le Client et/ou le stagiaire, le Contenu ne pourra pas être visualisé.

CENS n'est pas responsable vis-à-vis du Client et/ou du stagiaire en cas de défaillance de la Plateforme et de l'Hébergeur. CENS s'engage uniquement à faire ses meilleurs efforts afin que les Contenus puissent être visualisés.

### 2.3. Liens vers des sites tiers au sein des Contenus

La Plateforme et les Contenus peuvent contenir des liens vers des sites tiers ainsi que des articles, photographies, textes, graphismes, images, éléments de conception, morceaux de musique, fichiers son, séquences vidéo, informations, applications, logiciels et autres contenus ou éléments appartenant à des tiers ou émanant d'eux.

En conséquence :

- CENS ne garantit pas l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité des sites de tiers ou des contenus appartenant à un tiers, y compris s'ils sont incorporés aux Contenus,
- CENS ne peut être responsable du contenu, de l'exactitude, du caractère offensant, des opinions, de la fiabilité, des pratiques relatives au respect de la vie privée et des autres pratiques des sites de tiers ou du contenu appartenant à un tiers, y compris s'ils sont incorporés aux Contenus,

- L'accès à des sites de tiers à partir de la Plateforme ou l'utilisation de contenus appartenant à un tiers, y compris s'ils sont incorporés aux Contenus, se fait aux risques et périls et selon la responsabilité des Clients.

CENS ne pourra en aucune façon être tenu responsable de tout dommage, direct ou indirect, causé par les sites tiers aux Clients et/ou stagiaires.

#### 2.4. Identifiant et mot de passe

CENS fournira, à réception du paiement du Client et/ou du stagiaire et de ses informations personnelles, des liens permettant l'accès à la Visioformation depuis tout support numérique et un mot de passe personnel.

Les accès et mot de passe communiqués par Cens ne pourront être utilisés que par le Client et/ou le stagiaire. Le partage des liens et codes d'accès à un tiers non autorisé par CENS n'est pas autorisé. En cas de non-respect de cette clause, INAFON pourra prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à cette atteinte, en ce compris demander toute indemnisation de son préjudice et mettre fin à l'accès du Client et/ou du stagiaire à la Plateforme, sans remboursement.

#### 2.5. Utilisation du Compte Client

Le Client et/ou le stagiaire est responsable de la sécurité et de l'usage des liens d'accès à la Visioformation et mot de passe. Le Client et/ou le stagiaire doit notamment s'assurer que ceux-ci sont utilisés en conformité avec les présentes CG.

CENS ne sera pas responsable en cas d'utilisation non-autorisée des liens d'accès à la Visioformation et mot de passe par un tiers, et ne sera pas responsable en cas de dommage causé par une telle utilisation.

CENS ne sera pas responsable en cas d'accès à la Visioformation par un tiers, par une attaque de force brute.

Si le Client et/ou stagiaire s'aperçoit que son accès à la Visioformation est compromis ou utilisé sans autorisation, ou toute autre faille de sécurité liée à son compte, il doit en informer CENS dans les plus brefs délais.

CENS ne sera pas responsable s'il est impossible pour le Client et/ou stagiaire d'accéder à la Plateforme.

CENS peut, à tout moment, suspendre les accès à la Visioformation d'un Client et/ou stagiaire sans avoir à le prévenir, en cas de violation des stipulations des présentes Conditions Générales, sans qu'aucune indemnisation ni remboursement ne puisse être demandé par le Client et/ou stagiaire. La responsabilité CENS ne pourra pas être recherchée à ce titre. CENS pourra engager la responsabilité du Client et/ou du stagiaire et demander des dommages-intérêts à ce titre, si celui-ci n'a pas respecté les présentes Conditions Générales.

#### 2.6. Sécurité

Le Client et/ou stagiaire s'engage à ne pas agir de la manière suivante, sans que cette liste soit limitative :

- Agir d'une manière qui pourrait compromettre le fonctionnement des Plateformes,
- Tenter d'accéder au Compte Client d'un tiers, - Tenter d'accéder aux serveurs (hors usage normal des Plateformes) ou ordinateurs du réseau de CENS ou de l'Hébergeur, - Tenter de téléverser des virus, chevaux de Troie, ou tout autre programme invasif ou illégal sur la Plateforme ou ses serveurs, - Extraire ou reproduire des données ou Contenus de la Plateforme sans autorisation écrite préalable de la part de CENS,
- Utiliser la Plateforme d'une manière illégale ou en violation de ces Conditions Générales ou de toute loi applicable.

#### 2.7. Données du Compte Client

Le Client et/ou stagiaire peut demander la suppression de son Compte Client et de ses Données Personnelles dont dispose CENS, en contactant le délégué à la protection de données désigné dans les CG. Dans ce cas, les Données Personnelles du Client et/ou stagiaire seront supprimées par CENS. Dans ce cas de figure, aucun remboursement ne pourra être demandé à CENS si les Services n'étaient pas encore arrivés à leur terme à date de suppression des Données Personnelles.

### Article 3 – Fonctionnement des Visioformations

#### 3.1. Généralités

Les Services de CENS incluent des Formations en Visioformations. Ces Services prévoient la fourniture d'un nombre d'heures de Formation par CENS au Client et/ou stagiaire. Ces Formations peuvent être des ateliers ou des stages. Elles peuvent être transmises à l'entreprise ou sur le dispositif numérique de son choix.

Le Client et/ou stagiaire peut choisir les Formations auxquelles il souhaite assister, dans la limite des heures prévues au sein de l'offre de Services de CENS.

Le Client et/ou stagiaire sera informé de la date et des horaires de la Formation qu'il choisit, par courriel.

#### 3.2. Enregistrement et rediffusion des Visio-formations

Dans le cadre des Visioformations, le Client et/ou stagiaire peut être filmé par le biais de sa caméra vidéo.

Le Client et/ou stagiaire aura la possibilité d'activer et/ou de désactiver sa caméra vidéo lorsqu'il joindra la Visioformation.

Si le Client et/ou stagiaire active sa caméra vidéo, il pourra être enregistré lors de sa participation à la Visioformation, notamment lors de ses échanges avec le formateur.

Si le Client et/ou stagiaire active sa caméra vidéo, il autorise CENS à utiliser son image enregistrée au cours de la Visioformation, sur lesquelles il est identifiable et reconnaissable, ainsi que les enregistrements sonores incluant sa voix, enregistrés dans ce même contexte.

Cette autorisation est consentie pour permettre à CENS de rediffuser l'enregistrement, sur la Plateforme, dans le cadre de la Vidéo Replay. Le Client et/ou stagiaire accepte que cet usage soit un usage commercial n'entraînant aucune rémunération à son profit. Aucun autre usage ne sera effectué.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit, pour une durée de dix (10) ans, celle-ci étant tacitement renouvelable, pour le monde entier. Le Client et/ou stagiaire peut retirer son autorisation à tout moment, en contactant CENS par écrit.

Cette autorisation est concédée librement et en connaissance de cause, à la stricte condition que cela ne porte pas atteinte à sa vie privée et que l'utilisation qui en est faite ne soit pas détournée de l'objet initial ayant déterminé la prise de vue et de son.

### Article 4 – Validation des heures de Formation

Les Formations fournies par CENS dans le cadre des Services permettent au Client et/ou stagiaire de valider des heures de Formation obligatoire.

Le Client et/ou stagiaire sera informé, lors de son inscription à une Formation, si la Formation choisie permet de valider des heures de Formation obligatoire.

CENS pourra demander au Client et/ou stagiaire de lui fournir les informations nécessaires pour la prise en compte des heures de Formation obligatoires.

CENS transmettra au Client et/ou stagiaire, ou à son organisme de gestion de Formation, selon les cas, les informations relatives aux Formations suivies.

CENS met à disposition sur demande un rapport de connexion avec les informations qui ont permis au Client de se connecter à la Visioformation ainsi que la durée totale de connexion.

Ce rapport de connexion est extrait des données disponibles sur la Plateforme. CENS atteste le nombre d'heures de Formation réalisées sur la base de ces données.

### Article 5 - Service Assistance Hotline

CENS met à disposition du Client et/ou stagiaire, dès réception des liens d'accès à la Visioformation, une aide à la connexion disponible par téléphone. ( ??????).

CENS communique également un mode d'emploi par mail au Client et/ou stagiaire en même temps que ses liens d'accès à la Visioformation.

#### Article 6 – Responsabilité

Seuls les dommages directs résultant de l'exécution des Conditions Générales pourront donner lieu à l'engagement de la responsabilité de CENS.

CENS ne pourra être tenue pour responsable de tout dommage indirect résultant de l'utilisation de la Plateforme ou de l'impossibilité pour le Client et/ou stagiaire d'utiliser la Plateforme ou les Contenus de la Plateforme.

Cette limitation de responsabilité concerne tout type de dommages indirects, y compris mais sans s'y limiter, les pertes d'exploitation, pertes de chiffre d'affaires, pertes de commandes, manques à gagner, pertes de données ou autres informations, pertes de Clientèle, pertes d'économies escomptées, atteinte à l'image et à la notoriété, perte de chance.

Les informations fournies au Client et/ou stagiaire lors des Formations ou sur la Plateforme sont tenues à jour par CENS et ses formateurs. Toutefois, CENS ne s'engage pas à ce qu'elles soient exactes, complètes et pertinentes. Le Client et/ou stagiaire est responsable, avant de les utiliser, de s'assurer que celles-ci correspondent à ses besoins et sont exactes, complètes et pertinentes.

CENS ne sera pas non plus responsable des dommages causés par des logiciels malveillants, des virus ou par une quelconque inexactitude ou omission d'informations ou de Contenus sur la Plateforme, sauf si les dommages découlent d'un acte délibéré ou d'une grave négligence de la part de CENS.

La responsabilité de CENS est strictement limitée au montant facturé au titre des Services.

#### Article 7 – Garantie

En consentant à ces Conditions Générales, le Client et/ou stagiaire accepte de garantir et d'indemniser CENS contre toute action ou réclamation d'un tiers en raison de son utilisation des Services, des Contenus, de la Plateforme, ou de son non-respect d'une des présentes Conditions Générales.

A ce titre, il s'engage à prendre en charge l'intégralité des dommages et intérêts auxquels CENS pourrait être condamné ainsi que les frais de justice et les honoraires exposés par CENS à ce titre.

CENS informera le Client et/ou stagiaire dans les meilleurs délais d'une telle réclamation ou action en justice.

CENS se réserve le droit, à son choix et à ses frais, de participer à la défense et/ou au règlement amiable d'une réclamation ou d'assumer seul la défense et le contrôle de la procédure, sans libérer le Client et/ou stagiaire de ses obligations de dédommagement.

Le Client et/ou stagiaire s'engage à ne pas accepter une solution amiable qui mettrait en cause la responsabilité de CENS ou mettrait à sa charge une obligation quelconque, sans le consentement écrit préalable de CENS.

#### Article 8 – Propriété Intellectuelle

Les Contenus, textes, images, noms de domaine, marques, dessins, modèles, brevets, logiciels, bases de données, utilisés sur la Plateforme, ou communiqués dans le cadre des Services, sont :

- la propriété de CENS, ou ;
- le cas échéant, la propriété d'un tiers ayant fourni une licence d'utilisation à CENS. Il peut notamment s'agir de l'Hébergeur ou de tiers ayant donné une licence à CENS en tant qu'association.

Ces éléments sont protégés dans le monde entier et pour toute leur durée de protection légale par le droit de la propriété intellectuelle.

Des contenus tiers peuvent être intégrés aux Contenus. CENS dispose des droits lui permettant d'exploiter ces Contenus, soit par voie de licence soit par application des dispositions légales relatives à la propriété intellectuelle pour l'enseignement et la Formation.

Les présentes Conditions Générales n'accordent aucun droit de propriété intellectuelle au Client et/ou stagiaire qui ne peut reproduire aucun des éléments de la Plateforme, ou qui sont communiqués au Client et/ou stagiaire au cours des Services, de manière partielle ou totale, sans l'accord préalable écrit de CENS.

Le Client et/ou stagiaire dispose uniquement d'un droit de consultation des Contenus, pour son propre usage personnel, à l'exception de tout usage commercial ou lucratif. Toute reproduction partielle ou totale de ces éléments pourra constituer une contrefaçon et une violation des termes des présentes Conditions Générales. Il est notamment convenu que l'extraction ou la republication des Contenus, sous quelque forme que ce soit, constituera une contrefaçon.

CENS se réserve le droit d'exercer toute action qui serait nécessaire à faire valoir ses droits et à réparer son préjudice. Dans ce cas, CENS pourra également immédiatement supprimer le Compte Client du Client et/ou stagiaire sans que sa responsabilité ne puisse être engagée à ce titre, et sans indemnisation.

#### Article 9 – Non-renonciation et tolérance

Le fait pour CENS de ne pas se prévaloir auprès du Client et/ou stagiaire d'un manquement à l'une quelconque des obligations visées au sein des présentes Conditions Générales ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause et n'a pas pour effet d'accorder au Client et/ou stagiaire des droits acquis.

Un défaut ou un retard dans l'exercice d'un droit par CENS ne peut être interprété comme une renonciation à ce droit.

